Hommage d'un protestant au pape. — Les journaux catholiques de Rome racontent le trait touchant d'un jeune norvégien, M. Barman Arne, qui, ayant inventé un calorifère électrique pour fournir à la fois la lumière et la chaleur, vint à Rome dernièrement, afin d'offrir en primeur au Souverain-Pontife deux de ces calorifères avec tout le mécanisme qu'ils comportent. Sa Sainteté voulut bien, en effet, le recevoir en audience particulière, en même temps que Mme Marie de Carmen qui servait d'interprète. Celle-ci expliqua l'œuvre assidue de l'inventeur, qui a travaillé trois ans pour offrir le résultat de son invention à Léon XIII, dont il aime à se proclamer, quoique protestant, un chaleureux admirateur. Le Saint-Père en a été touché et, apprenant que l'inventeur ne demandait d'autre récompense que la bénédiction apostolique, il la lui a accordée avec une effusion émue et qui s'est communiquée à l'heureux jeune homme, lorsque Sa Sainteté, lui posant les deux mains sur la tête, l'a affectueusement béni et lui a donné ensuite une belle médaille frappée à son effigie.

Le jeune Barman a été très touché aussi des bienveillantes paroles que le Saint-Père lui a adressées pour l'encourager à persévérer dans le travail et pour l'inviter en propres termes à « revenir bientôt. » Cette invitation l'a décidé en effet à s'établir à Rome.

Le pape et le rosaire. — Son Eminence le cardinal Gotti, préfet de la Sacrée Congrégation des Indulgences, vient d'adresser à tous les évêques du monde catholique une lettre circulaire, les invitant, au nom du Souverain-Pontife, à porter à la connaissance de leurs fidèles les privilèges insignes accordés par le Saint-Siège à la dévotion du Rosaire. C'est, dit la lettre, le couronnement de l'œuvre de piété que Notre Saint-Père le Pape a consacrée à la Vierge Marie dans les encycliques annuelles où il a relevé toute la dignité de cette dévotion, toute son efficacité pour soutenir les vertus chrétiennes, alimenter la foi dans les mystères de notre rédemption et mériter la protection de la Mère de Dieu.

Le recueil de ces précieuses indulgences se divise en deux parties. La première mentionne, sous quinze titres différents, les indulgences spéciales aux membres de la Confrérie du Rosaire. Dans la seconde partie et dans l'appendice qui la suit,